

FC

L'éthique en santé : de la théorie à la pratique

Responsable

Pr Jean-Pierre QUENOT, PU-PH, Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Dijon, Co-directeur de l'EREBFC (Espace de Réflexion Ethique Bourgogne-Franche-Comté)

Coresponsable

Dr Sandra FRACHE, PH, Equipe Ressource Régionale Soins palliatifs Pédiatriques CHRU Besançon, Co-directrice de l'EREBFC

Présentation

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

La formation en éthique est construite autour de différents modules complémentaires, qui recouvrent l'essentiel des compétences de base nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique dans un contexte clinique : savoir construire une réflexion d'ordre éthique dans le champ de la santé, pouvoir en débattre de façon collégiale et pluridisciplinaire, et enfin parvenir à en rendre compte dans une synthèse à destination d'une équipe pour améliorer la qualité des soins dans les situations complexes.

Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances théoriques en éthique et savoir les mobiliser pour construire une réflexion élaborée autour de situations médicales complexes.
- Apprendre à structurer une démarche éthique collective.
- Permettre aux professionnels de donner du sens à leur pratique et appréhender en toute responsabilité les dimensions de la complexité et de l'incertitude des situations que notre système de santé a tendance à générer au bénéfice des usagers du système de santé.

La formation à la démarche de réflexion éthique participe plus globalement d'une culture de la pertinence et de la qualité des soins.

Organisation pédagogique

28 heures d'enseignement sur 1 année universitaire.

Répartition sur l'année : 2 ½ journées en octobre, en novembre et en décembre (par quinzaine) et une journée en mars (module 4).

Pratique pédagogique

La formation se déroulera en hybride (mélange de candidats en présentiel et à distance). Accès aux enseignements via l'outil pédagogique Microsoft TEAMS

Enseignement cognitif : 28 heures (vidéos, forums Questions/réponses)

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Les outils pédagogiques utilisés dans le cadre de cette formation seront les plateformes I-SPRING et Microsoft TEAMS.

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Module 1 : Qu'est-ce que l'éthique ? Travail en groupe.

Module 2 : Méthodes de participation et enjeux de l'animation d'un groupe de réflexion éthique.

Module 3 : Repères théoriques à propos de la rédaction d'une synthèse à la suite d'une réunion éthique.

Module 4 : Présentation et analyse d'une situation clinique complexe

Public

- Tous professionnels de santé **hospitaliers ou libéraux** (secteurs sanitaire, social, médico-social)
- Toute personne participant à des instances de réflexion éthique dans le champ de la santé

Validation de la formation

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Intervenants

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Pr J.P. QUENOT, PU-PH, Service de Médecine Intensive-Réanimation, CHU de Dijon, Co-directeur de l'EREBFC

Dr S. FRACHE, PH, Equipe Ressource Régionale Soins palliatifs Pédiatriques, CHRU de Besançon, Co-directrice de l'EREBFC

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.